

**LÉGISLATURE 2020 - 2025**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
14 JUIN 2022**

<u>PRÉSENTS-ES</u>	:	Mme	A. EPINEY, Présidente
		M.	S. VENTRE, Vice-Président
		M.	B. SCHOPFER, Secrétaire
		Mmes	C. BAILLIF, B. DESPLAND, J. PARACCHINI, M. PASCHE
		MM.	S. AGUET, F. CAL SUAREZ, C.HUBER, F. MERLON et R. PARTY
		M.	P. BOUVIER, Maire
		M.	X. BEUCHAT, Adjoint
	Mme	C. DUBELLY HATINGUAIS, Adjointe	
<u>EXCUSÉS-ÉES</u>	:	MM.	C. BRUNNER et P. MEYLAN
		Mme	A.-M. PUGIN

**Mme la Présidente** ouvre la séance à 20h00.

**1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 MAI 2022**

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, soit par 11 oui.

**2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**a) Décision de l'Assemblée générale de l'ACG**

**Mme la Présidente** communique que la décision relative à l'octroi, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de fonctionnement de CHF 6.2 millions au titre de la participation des communes au financement de l'accueil des personnes sans abri en 2022, est entrée en force malgré l'opposition de seize communes.

**3. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE**

**a) Square - route de Bellegarde - parcelle n° 2124**

Pour faire suite à la demande de **M. Ventre** lors du précédent Conseil municipal, aucune convention d'utilisation et/ou d'entretien n'a été répertoriée dans les archives.

Un courrier a donc été envoyé à l'Etat de Genève afin de savoir si la Commune peut disposer de cette parcelle pour en faire un lieu de rencontre, agréablement ombragé et frais lors des grosses chaleurs.

**b) Route de Chancy**

**M. Bouvier** indique que suite au tragique accident et à la discussion tenue lors de la dernière séance, un courrier demandant les mesures souhaitées par le Conseil municipal a été envoyé au Département idoine. Un accusé de réception a été reçu et ces requêtes seront étudiées (limitation de la vitesse, pose d'un radar et ligne pleine au lieu de traitillée).

**c) Temple**

**M. Bouvier** fait part d'un dépassement concernant les travaux relatifs au mât à drapeau du temple. En effet, avec les années, les oscillations du mât ont totalement dégradé l'étanchéité du toit. Dès lors, la Commune souhaitant maintenir le mât, les réparations ainsi que la création d'une échelle intérieure pour en faciliter l'accès s'élèvent approximativement à CHF 11'000.--, non budgétés et à la charge de la Commune.

**d) Revue genevoise**

**Mme Dubelly Hatinguais** annonce que l'invitation à ce spectacle sera le jeudi 3 novembre 2022 à 19h00. Les membres du Conseil municipal intéressés (les conjoints sont également invités) sont priés de transmettre leur inscription à Mme Spencer dans la quinzaine à venir.

**e) Promotions**

**Mme Dubelly Hatinguais** rappelle que la fête des Promotions aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022. Les Conseillers-ères municipaux-ales sont attendus à 18h45 dans le préau pour la formation du cortège dont le départ est à 19h00.

**f) Association de la Champagne pour un centre de formation à Pô, Burkina Faso**

**Mme Dubelly Hatinguais** avise que le repas de soutien de l'Association aura lieu le 12 novembre 2022 et qu'une table sera réservée au nom de la Commune. Elle prie les intéressés de d'ores et déjà retenir la date, les inscriptions seront effectuées en septembre.

**g) Printemps d'Abeilles**

**Mme Dubelly Hatinguais** confirme que les ruches ont été installées en présence de quelques Aînés et de **M. Huber** qui a pris de nombreuses photos. Elle rappelle que des activités seront proposées, en juillet, aux Aînés, pour la récolte du miel et dès la prochaine rentrée scolaire, à l'école, pour la construction de la ruche à abeilles sauvages.

**h) FASe, BUPP**

**Mme Dubelly Hatinguais** informe le Conseil municipal que 16 jeunes de la Champagne ont été engagés par la FASe pour l'animation de la pataugeoire de Bernex. En outre, 6 jeunes en difficulté face à l'emploi seront accompagnés par Job repère.

**i) Rave party et route de Vers-Vaux**

**M. Beuchat** résume brièvement la situation.

Durant la pandémie, les dancings, bars et restaurants ayant fermé, la fréquence des rave parties s'est accentuée et tout le monde se rappelle des deux jeunes qui ont failli se noyer, voulant rejoindre Pougny en traversant le Rhône à la nage.

Après de multiples contacts et plaintes auprès des Départements de l'Etat, l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) a fait différentes propositions et des mesures ont été prises, notamment la destruction d'une ancienne cabane près du castrum romain. D'ailleurs des fouilles archéologiques sont en cours dans cette zone.

En outre, en accord avec les agriculteurs, une barrière sera installée sur la route de Vers-Vaux, en aval du parking de la petite plage. Ceci permettra de limiter l'accès en voiture et de fait, empêchera la livraison de matériel sono imposant.

Les frais relatifs à cette installation sont entièrement pris en charge par l'OCAN.

## 5. PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

### a) **Crédit complémentaire de CHF 3'000'000.-- pour la rénovation et la mise aux normes du bâtiment du groupe scolaire, sis chemin de la Ruelle 10**

**Mme la Présidente** donne lecture de l'intitulé de la délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 11 oui.

Selon les explications données lors du précédent Conseil municipal (point 3h), **M. Beuchat** confirme la subvention du Canton qui s'élèvera à 30% du coût total des travaux, comprenant non seulement la rénovation énergétique mais également la mise aux normes de l'intérieur du bâtiment, à laquelle il est judicieux de procéder à cette occasion.

Aucune remarque n'étant formulée, **Mme la Présidente** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 12 oui.

Il est pris acte de cette décision.

## 5. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

### a) **Commission du territoire et des constructions**

Aucune communication.

### b) **Commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière**

**M. Beuchat** confirme l'autorisation de pose des radars. Les SIG doivent maintenant intervenir sur les mâts qui les supporteront.

### c) **Commission des affaires sociales, de la solidarité, des sports et des loisirs**

**Mme Epiney** se réjouit du succès de « l'Esprit de la forêt gagne Chancy » et la commission se penche déjà sur la potentialité de pérenniser ce festival.

La séance du 19 mai 2022 avec les associations et les commerces chancynois a permis de relever un réel intérêt à se connaître et à communiquer. Une visite de la nouvelle Maison des Associations a suivi cette réunion.

### d) **Commission des finances**

**M. Merlon** indique que la commission est en attente des budgets des différentes commissions.

### e) **Commission des relations publiques et de la communication**

**Mme Despland** mentionne qu'après les restaurants, la musique sera le thème du prochain ChancyLien.

Les articles sont à rendre fin août. Il a été décidé que le format du journal communal ne devait pas excéder 44 pages.

La commission s'est également penchée sur le nouveau site internet et les améliorations qui pourraient être apportées pour satisfaire les utilisateurs. Ces réflexions seront transmises à l'Exécutif pour la fin de la semaine.

**f) Commission de la Cité de l'Énergie et du développement durable**

**M. Huber** annonce que la Journée Propreté aura lieu le samedi 24 septembre 2022.

**g) Commission ad hoc pour l'utilisation de la salle communale et des alentours**

**M. Beuchat** fait part qu'un état des lieux global a été transmis et que les prochaines séances seront chacune planifiées avec un seul objet précis à traiter.

**Route de Bellegarde 117 - DD 319 442/1**

**M. Bouvier** confirme que suite au préavis défavorable rendu (détails dans le procès-verbal du 10 mai 2022), l'architecte en charge du projet souhaite une rencontre avec l'Exécutif.

**Route de Bellegarde 115 - parcelle n° 2332**

**M. Party** signale qu'un nettoyage des extérieurs de la propriété a été effectué, comportant un élagage important des arbres de cette parcelle. Il se demande si ce dernier a fait l'objet d'une demande d'autorisation.

**M. Bouvier** répond qu'aucune demande en ce sens n'est parvenue à la Mairie.

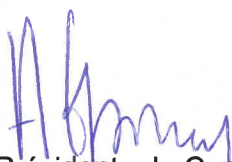
**Route de Vers-Vaux - parcelle n° 2601**

Une nouvelle construction, plus importante qu'une cabane de jardin de weekend, a vu le jour sur cette parcelle sise en zone bois et forêt. Des photos seront transmises afin de procéder à une dénonciation auprès de l'inspectorat des chantiers et des constructions du canton.

**Centre sportif de Laconnex**

**M. Merlon** indique que la prise en charge de certains frais par la Commune n'ayant fait l'objet d'aucun recours à ce jour, les travaux devraient pouvoir débuter cet été.

**Mme la Présidente** lève la séance à 20h28.



La Présidente du Conseil municipal  
Aurélie Epiney



Le Secrétaire du Conseil municipal  
Boris Schopfer



La Secrétaire  
Joëlle Noverraz